# 

* Date : 05-07-2021
* Language : French
* Section : Legislation
* Source : Numac 2021826205
* Author :

Justice de paix du canton de Grâce-Hollogne
Désignation
Justice de paix du canton de Grâce-Hollogne
Par ordonnance du 22 juin 2021, le juge de paix du canton de Grâce-Hollogne a prononcé les mesures de protection suivantes, conformément à l'article 492/1 du Code civil et à l'article 499/7 du Code civil.
Madame Eva RENKIN, née à Ougrée le 17 septembre 1942, domiciliée à 4460 Grâce-Hollogne, rue de l'Agneau 46, résidant MRS ''Les Acacias" Rue du Vicinal 81 à 4400 Flémalle, personne protégée, a été placée sous un régime de représentation.
Monsieur Joseph DAWIRS, domicilié à 4460 Grâce-Hollogne, Rue de l'Agneau 46, a été désigné en qualité d'administrateur de la personne et des biens de la personne protégée susdite.
Les données à caractère personnel reprises dans cette publication ne peuvent être utilisées à d'autres fins que celle de porter la décision à la connaissance des personnes tierces.